



INSTITUT D'EXPERTISE, D'ARBITRAGE ET DE MEDIATION

*Anciennement Compagnie des Arbitres Rapporteurs et des Experts
près le Tribunal de Commerce de la Seine - Fondée en 1915*

Siège social : PALAIS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS - 1 QUAI DE CORSE 75004
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Le Président David ZNATY, et les membres
du Conseil d'Administration de l'Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation (« IEAM »),
ont le plaisir de vous convier à la conférence qui aura lieu le,
mercredi 14 juin à 18 heures
dans la Grande salle d'audience du Tribunal de Commerce de Paris,
1 quai de la Corse – 75004 Paris

sur le thème :

« Le Secret des affaires et la Directive Européenne du 8 juin 2016 »

Etat des lieux de la situation en France : de quels dispositifs juridiques disposent aujourd'hui les entreprises, victimes
d'appropriations illicites de leurs secrets d'affaires ?

Apport de la Directive Européenne du 8 juin 2016 sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non
divulguées (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites,

La protection du secret des affaires et la liberté d'expression des nouveaux « lanceurs d'alerte » de la loi Sapin II du 9
décembre 2016 sont-elles compatibles ?

Présentée par

Catherine BOINEAU

Avocat à la Cour

KUCKENBURG BURETH BOINEAU et Associés

Vice-Présidente de la Section Internationale de l'ACE

Membre de la Commission des affaires européennes du Barreau de Paris,
Médiateur



[Bulletin de participation à la Conférence du 14 juin 2017](#)

Merci de bien vouloir retourner le bulletin au plus tard le 3 juin 2017 à :

IEAM- 31bis-33, rue Daru – 75008
Tél. 01 42 27 28 83 – Fax. 09 70 62 85 70
ieam-paris@ieam.eu

Madame: Monsieur:

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :@.....

Participera Ne participera pas

Sera représenté(e) par

Cette conférence se prolongera vers 19 h autour d'un verre amical
Une attestation de présence sera remise aux participants